



communiqué

Date **Le 8 août 1994**
Pour publication

N° 157

LE CANADA ET LA NOUVELLE-ZÉLANDE ANNONCENT UN PROGRAMME RÉCIPROQUE DE VACANCES-TRAVAIL

Le secrétaire d'État (Asie-Pacifique), M. Raymond Chan, a lancé aujourd'hui au nom du ministre des Affaires étrangères, M. André Ouellet, un programme vacances-travail entre le Canada et la Nouvelle-Zélande. M. Chan est en visite officielle en Nouvelle-Zélande. En vertu de ce programme 200 jeunes Canadiens auront la possibilité de travailler en Nouvelle-Zélande alors qu'ils y seront en vacances. Deux cents jeunes Néo-Zélandais pourront profiter du même programme au Canada.

«Le but du programme est de promouvoir les échanges et la compréhension entre le Canada et la Nouvelle-Zélande en permettant à des jeunes gens de mieux comprendre et apprécier les valeurs et la culture du pays hôte et ainsi renforcer les liens entre les deux pays», a dit M. Chan.

Ce type de programme d'échanges internationaux de jeunes travailleurs et d'étudiants existe déjà avec une vingtaine de pays d'Europe et d'Asie et près de 13 000 jeunes Canadiens auront la possibilité de profiter d'une expérience culturelle et d'un emploi à l'étranger en 1994.

Les conditions d'admission au programme entre le Canada et la Nouvelle-Zélande sont disponibles auprès du Haut-Commissariat de la Nouvelle-Zélande à Ottawa, pour les jeunes Canadiens et auprès du Haut-Commissariat du Canada à Wellington, pour les jeunes Néo-Zélandais.

Cette initiative se situe dans le cadre du Programme des relations culturelles internationales du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias sont priés de communiquer avec le :

Service des relations avec les médias
Ministère des Affaires étrangères et du Commerce international
(613) 995-1874